



**ASSEMBLÉE DES PRÉSIDENTS DE CLUB AVB (APC)
DU JEUDI 23 NOVEMBRE 2017, À LAUSANNE
CHEMIN DE MAILLEFER 35, BÂTIMENT (SEPS)**

Le Président central, José Fernandez Utges ouvre l'assemblée à 19h50.

Le comité est représenté par :

José Fernandez, président
Nicolas Bourquin, vice-président
Michel Berthet, président technique
Jean-Marc Boog, trésorier
Michel Voide, vice-président technique
Roland Bandi, responsable homologation
Dominique Michaux, responsable calendrier
Anne-Catherine Doyer, membre
Valérie Kees, secrétaire

Antoine Regillo, responsable DRA et membre du comité prie l'Assemblée de bien vouloir excuser son absence pour motifs professionnels. Il est remplacé par Sebastiano De Martis, vice-président de la CA.

Le contrôle du droit de participation, la signature de la liste des présences ainsi que le retrait du matériel de vote a eu lieu à partir de 19h15, sous la direction de Mme Dominique Michaux et de M. Michel Voide.

Clubs convoqués :

23 clubs actifs ayant droit de vote sur comptes 2016-2017

16 clubs à 2 voix

7 clubs à 1 voix

Clubs présents : 20 sur 23

13 clubs à 2 voix (carton de vote vert = voix)

7 clubs à 1 voix (carton de vote jaune = voix)

Total des voix : 33 voix, majorité à 17 voix.

Monsieur Bernard Pasteris, Président de la Commission Discipline et Protêt de la COBB ainsi que de l'AFBB, a accepté d'officier en qualité d'organe de contrôle en l'absence de M. Jaquerod. Il en est chaleureusement remercié.

Clubs excusés :

Aigle Basket
LUC
Lausanne-Ville/Prilly

Le Président salue la mémoire de Fabrice Rey. L'assemblée se lève pour une minute de silence.

Le Président central entame l'ordre du jour.

N°	Libellé	Orateur
1.	<p>Nomination de l'organe de contrôle et des scrutateurs</p> <p>M. Bernard Pasteris est désigné organe de contrôle.</p> <p>Scrutateurs désignés : Issam Ben Khelifa Xavier Paredes</p>	J. Fernandez
2.	<p>Résultats des comptes généraux AVB saison 2016/2017</p> <p>Jean-Marc Boog a envoyé les comptes 2016-2017 par courriel aux clubs de l'AVB.</p> <p>Il explique la nouvelle présentation des comptes qui, pour la première fois ont été synthétisés en une seule caisse centrale regroupant la caisse de l'AVB, des arbitres, la caisse de compensation des arbitres, des officiels de table et de la commission discipline et protêt, et commente le résultat et les comptes de l'exercice qui est ainsi clôturé.</p> <p>Jean-Marc Boog se tient à disposition pour répondre aux questions relatives à la caisse centrale.</p> <p>Ferdinand Nдох demande des précisions sur la terminologie utilisée dans la présentation des comptes de l'AVB.</p> <p>René Cudre-Mauroux remercie et félicite l'Association d'avoir pu regrouper ainsi les comptes des différentes entités.</p> <p>Il demande également des précisions quant à la lecture des comptes.</p>	J.-M. Boog

3.	<p>Résultat des comptes de la Commission des Arbitres AVB, de la caisse de compensation Arbitrage et de la caisse des OT, saison 2016/2017</p> <p>Compte tenu du regroupement des comptes, ce point a été traité de manière globale au point 2.</p>	
4.	<p>Résultats des comptes de la Commission Discipline et protêt AVB saison 2015/2016</p> <p>Compte tenu du regroupement des comptes, ce point a été traité de manière globale au point 2.</p>	
5.	<p>Rapports des vérificateurs des comptes</p> <p>Luca Gradassi, rapporteur des vérificateurs des comptes, nous donne lecture de son rapport. Et conclut en proposant aux clubs de l'AVB d'accepter les comptes 2016-2017 et de donner décharge au Trésorier ainsi qu'aux vérificateurs des comptes.</p>	Luca Gradassi
6.	<p>Votations sur les comptes 2016/2017</p> <p>La votation sur l'acceptation des comptes se fait en bloc.</p> <p>L'intégralité des comptes est acceptée à l'unanimité, sans refus ni abstention.</p>	J. Fernandez
7.	<p>Décharge aux vérificateurs et responsables concernés</p> <p>La décharge aux vérificateurs et responsables est accordée à l'unanimité, sans refus ni abstention.</p>	J. Fernandez
8.	<p>Informations aux clubs</p> <p>Michel Berthet donne les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La non-participation d'une Association Régionale aux tournois des sélections nationales sera sanctionnée par une amende (très) élevée. Mais l'AVB compte dans ses rangs des équipes de sélections cantonales qui représenteront notre canton aux Championnats suisses. - L'AVB a des équipes de sélections U12, U 13 et U 15, garçons et filles. Les U 13 et U 15 participeront aux tournois des sélections. - Notre Association organisera le Tournoi des sélections au cours des trois prochaines années. La mise en place de cette organisation est d'ores et déjà en cours. 	J. Fernandez

	<p>M. Gradassi propose de demander à l'ancienne ligue nationale un subside d'aide pour l'organisation.</p> <p>Le Président donne les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous allons recevoir Swissbasket entre la fin du mois de janvier et le début de février 2018. Les clubs seront informés dès que la date sera arrêtée et seront conviés à participer à cette soirée. <p>Anne-Catherine Doyer précise que lors de cette séance il sera présenté les nouveaux statuts sur lesquels il faudra voter lors de l'assemblée des délégués.</p> <p>Le Président technique Michel Berthet relève que Swiss Basketball fait des efforts pour améliorer le basket en Suisse, avec beaucoup de bonne volonté ; par conséquent il serait souhaitable que les clubs fassent bon accueil à leur venue.</p> <p>Concernant le Sport-études, la première volée a commencé en août 2017. Après avoir contacté chaque parent des joueurs-élèves du sport-études et les avoir rencontrés dans le cadre des entraînements de leurs enfants au sein de leur club, le constat est fort décevant : le niveau d'enseignement du basket n'est pas à la hauteur de l'engagement que nous avons pris vis-à-vis du canton.</p> <p>C'est pourquoi l'AVB va mettre un programme de formation des coaches pour chaque catégorie. Ces exigences seront progressives dans le temps, afin de laisser à chaque club la possibilité de se mettre à niveau.</p> <p>Ferdinand Ndoh répond qu'il y a, pour tous les clubs, des difficultés à recruter des entraîneurs.</p> <p>Le Président rappelle que les clubs doivent impérativement remplir les formulaires officielles 01-00 et 01-03 afin que les adresses d'envois soient correctes et que le site internet puisse être mis à jour dès le début de la saison.</p> <p>M. Cudre-Mauroux relève que si nous utilisons la voie électronique pour nos courriers, il serait bien que le renvoi des formulaires, notamment celui de demande de remplacement d'entraîneur exceptionnel puisse être retourné par courriel également.</p> <p>Nous corrigeons les formulaires au fur et à mesure que nous trouvons des coquilles. Celui-ci en fait partie et sera corrigé.</p>	
--	--	--

Le Président central clôt la séance à 20h55 h et invite les représentants des clubs à partager le verre de l'amitié.

Lausanne, le 23 novembre 2017

La secrétaire centrale :


V. Kees